



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 262.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 20 AOUT, 1828.

Vol. V.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un franc par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque ligne.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année: les prix sont de \$40 à \$80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirmand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur. Aux Attakapas, à Mr. Dumaitrait, et au juge Bryant.

LOIS AMÉRIQUE.

POUR NEW-YORK.

La nouvelle ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 5 et 22 de chaque mois, comme suit:

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, cap Marshall.

Le navire ILLINOIS, cap Waterman.

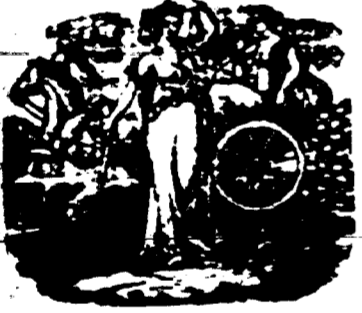
Le navire TENNESSEE, cap Fowler.

Le navire LOUISIANA, cap Price.

On peut compter sur l'exactitude dans le départ des navires.

L'époque de leur départ de New-York est aux 1er et 15 de chaque mois.

25 oct



Loterie de l'Eglise Catholique de BATON-ROUGE.

1 lot de \$6,000	1 lot de \$4,000
1 " " 3,500	1 " " 3,000
1 " " 2,500	1 " " 1,600
6 " " 500	6 " " 300
6 " " 100	

Plusieurs autres montant à \$44,160.

Cette Loterie, composée de 27 numéros par permutation et dans laquelle on tire quatre ballots, doit être, sous tous les rapports, considérée comme la plus avantageuse de toutes celles qui sont offertes au public pendant cette saison.

On peut avoir la plus grande confiance dans les garanties qu'elle offre, tout étant disposé, de manière à ce que les lots gagnés soient promptement et ponctuellement payés.

Prix des Billets: Billets entiers \$5, demi-billets \$2.50, quarts de billets \$1.25, paquets de 9 billets, (garantis ne pas gagner moins de vingt piastres) \$45.

A vendre chez

MALCOLM,

Au Bureau renommé de la Roue de Fortune—Rue de Chartres No 86. 26 juin

SANGUES à 50 cents.

A VENDRE chez FORESTIER & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir: Elezix anti-glaireux du Dr. Guilhé 5 livres sulfate de quinine Bandages herniaires, sondes Bougies et canules en gomme élastique Pessaires à l'usage des pharmaciens Boîtes en cartons assorties Blanc des sulfates pour adoucir la peau Pastilles de sérail pour parfumer les appartemens

Baume de copahu inodore Moxa Japonais &c. &c. 18 avril

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KEELER ont reçu par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité et de la dernière mode de New-York.

Attakapas, à vendre par Gordon, Forstall & Co. No. 23, rue Toulouse 23 avril

CRE—69 boucauds beau sucre de

Attakapas, à vendre par Gordon, Forstall & Co. No. 23, rue Toulouse 23 avril

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

Le solide bateau à vapeur COOBA, capitaine J. B. Colle, étant d'une marche supérieure, fera désormais comme paquebot et régulariser les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle-Orléans à dix heures du matin et de Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à 23 juin.

J. HAGAN & Co.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, Plaquemine et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau à Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux ornemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 19 déc.

JAMES ARMOR.

POUR NATCHES.

Et tous les lieux intermédiaires Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 10 et 20 de chaque mois; et des Natches tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH, La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements.

Le bateau à vapeur, à simple pression, FLORIDA, capitaine G. L'assant, part d'ici tous les Jours, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 8 juin.

E. DEBERGUE.

Successeur de J. Gabaroché.

E soussigné prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire Azilis de New-York un très-bel assortiment de CHAPEAUX; qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus juste prix.

13 juin

E. DEBERGUE.

Le Jardin d'Agrément et ses dépendances, au faubourg de La Course, donnant sur les trois rues, de Tchoupitoulas, des Orangers et des Religieuses, occupé par Simon Laignel.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 1er Septembre prochain, sa location sera mise publiquement à l'enclère, ce jour-là, pour le terme d'un ou de deux ans, à dater du 1er Octobre suivant.

Le jardin est en plein rapport, et sera constamment ouvert pour tous ceux qui voudraient connaître l'intérieur. Pour les conditions, s'adresser à M. Ant. Abat, à la Nlle-Orléans. 7 juil.

AVIS aux Caboteurs, Pacotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

Le soussigné, Adjudicataire de la ferme des Licences à accorder aux Caboteurs, Pacotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui se peussent concerner, que son bureau est ouvert tous les jours de la Levée, entre les rues Bienville et de la Douane, au magasin de Jackson, No. 21, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 15 Février, 1825, conformément à l'acte intitulé "acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 Avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il annonce également que Mr. P. D. Henry est son agent, et qu'il est autorisé en conséquence à délivrer des licences signés par moi.

Il a placé dans chaque paroisse un agent de surveillance, l'amende est de \$50 à 100. Ceux dont le terme des licences se trouve expiré, sont requis de venir les renouveler, sous de peines énoncées ci-dessus. 6 mai.

LOUIS ALLEY, fermier.

CHANGEMENT DE DOMICILE. BAINS PUNIGATOIRES.

Mr. RENO, Docteur en Médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue de Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics. 8 Juillet.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'archoises de Queen Ton, 18 do. do. d'ères l'ontrose et Duchesse; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par 104-r CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

ARRIVE' par la Roxelane, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

Fromage de Hollande, dit tête de mort Fromage de Gruyère de la Suisse. Pruneaux de Tours en boîtes de dix livres, Figues de Marseille, Sardines à l'huile de Nantes, &c. &c. 8 mai.

F. BERTOUILLIN.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clore une facture. 17 Juin

P. E. SORBE, rue Royale No. 118

FABRICA de Sombreros fins de primera calidad, y prueba de agua. Sa tienda en casa de E. DEBERGUE, en el calle de St. Pedro, Plaza de Armas No. 25. 10 abril

Les branches suivantes d'une éducation libre et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Les langues Française, Anglaise et Italienne; L'écriture; Grammaire; Arithmétique; Géographie, avec des cartes et des globes.

Collège Louisianais.

LES développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve.

Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant:

1°. La salubrité du lieu considérée par des juges compétens comme placée hors de la sphère d'activité des miasmes épidémiques qui, dans certaines saisons, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans.

2°. La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente.

3°. Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques.

4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste école dont la distribution permet d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges.

Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à éprouver ce changement. Il les soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estimera heureux si ces motifs obtiennent leur approbation, et si jamais manquant à la reconnaissance en se réunissant pas cette occasion de leur offrir ses remerciemens.

Mr. Guillot, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Allou d'Alméida, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ail leurs par M. le général Bernard à MM. Molignac, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville.

Considérant combien il est difficile de faire observer à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il lui sera désormais impossible d'admettre au nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans.

Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser à l'abbé au chef de l'établissement. 26 mars

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY TENU PAR J. MICHOUD.

L'ANCIEN Depot de cet inappréciable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madison.

Prix avec les instructions, purgatif \$175, vu l'impôt \$1, ensemble tous les ouvrages du Dr. L. Roy \$1 le volume.

Ant. Michoud tient également un Depot d'ARTICHAUX du Dr. Guillot de Paris.

Prix \$1 75 la bouteille avec le livre. Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en cliniquerie, armes, marbres, verreries, faïences, cordes à linge, huile bouillons fins, vin &c &c &c.

ON Y DETAILLE 12 livres de beau Sucre pour \$1, et 6 livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre. 6 mars.

DEMANDE—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues. 10 décembre—f.

GRAISSE & WHISKEY.—159 boîtes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON 24 nov.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York. 50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux. Et d'arrivages intérieurs. 370 sacs Café de la Havane. 30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux. 100 sacs de 1000 bouillons fins. 40 caisses Huile de Vitriol de deux demijeunes chaque. 100 barils Vinaigre de cidre fort. 500 sacs Sel de Liverpool. 24 barils Plomb de chasse paenté 200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile. 40 barils Sucre en pain. 40 caisses Tabac à chiquer de Caven' dish. Grils pour bateaux à vapeur, Chârettes et Roues, Drays et Broches. A vendre par SAMUEL P. MORGAN. 15 janv.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confiture en boîtes communes et dorées; 4 do. roses blanc; à vendre par A. HODGE, Jr. Dec 18.

SUGAR—100 bds. very prime sugar, landing this morning, for sale by March PETERS & MILLARD.

ETAT DE LA LOUISIANE. Vente par le Marshall.

Le Maire, les Avertissemens et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un emplacement N. 1. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 2. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 3. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 4. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 5. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 6. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 7. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 8. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 9. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 10. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 11. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 12. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 13. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 14. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 15. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 16. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 17. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 18. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 19. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 20. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 21. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 22. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 23. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 24. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 25. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 26. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 27. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

Un emplacement N. 28. dans l'Etat N. 7 faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu. LES MEMES—contre

EN débarquement du bateau à vapeur Patriot et à vendre par les soussignés. 36 rouleaux corde d'emballage, 16 sacs Ficelle. 11 Juin GOTTSCHALK et REIMERS

RABAIS SUR LES VINS.

VU la diminution des droits sur les Vins, les soussignés ont réduit leur Vin de Bordeaux de \$30 à \$25, et le Vin blanc de Grave à \$15 la demi barrique. 30 juin.

Ch. JOURDAN & Co